



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°237

BUREAU FÉDÉRAL VISIOCONFERENCE 30 mai 2020

Le Secrétariat général

Diffusion : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 20 juin 2020.

Membres du Bureau fédéral : Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Patricia Corti, Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran.

Excusés : David Angelats.

Assistent : Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN).

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	1/ Communication du Président	
	<p style="text-align: right;"><i>Florent Chayet</i></p> <ul style="list-style-type: none">Ministère des Sports <p>Contact pris par Florent Chayet avec le ministère au sujet du nombre de personnes par unité de fonctionnement qui, selon lui, doit être appréhendé en fonction de la taille des espaces occupés. Pour le badminton, il a suggéré au ministère que les gymnases soient divisés en x zones, chaque zone pouvant accueillir 10 personnes maximum.</p> <p>Par ailleurs, le guide de reprise des pratiques dans les salles sortira le 02 juin. Il a également évoqué la pratique du double qui est très importante dans le badminton, sachant que les prescriptions des pouvoirs publics sont toujours très floues.</p> <p>Philippe Limouzin informe qu'il a reçu dans la nuit un questionnaire, à remplir et à rendre pour le mardi 02 juin 8h, avec les propositions relatives à la reprise du badminton en intérieur.</p> <ul style="list-style-type: none">Ligue Ile-de-France <p>Florent Chayet évoque de nouveau le problème de l'Interclubs avec la décision de l'Ile-de-France d'aller contre les décisions fédérales. Le recours au conciliateur est évoqué, les documents nécessaires devant être récoltés sans délai.</p> <ul style="list-style-type: none">Sociétal <p>Suite à une réunion sur l'excellence sociétale il y a déjà plusieurs semaines, le Président attend confirmation d'une date de rendez-vous avec Rodolphe Legendre et ce afin de faire valoir le travail engagé par la FFBaD dans ce domaine ; travail non reconnu à date par les instances ministérielles.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> IFB 2020 <p>Le Président a contacté Poul-Erik Hoyer Larsen au sujet des Internationaux de France de Badminton pour lui faire part du risque que cela représenterait pour la fédération d'organiser les IFB à huis-clos ou avec une billetterie dégradée (les préconisations gouvernementales actuelles permettraient d'accueillir 800 spectateurs !). La fédération ne pourra pas assumer un investissement supérieur à celui déjà consenti.</p> <p>Poul-Erik Hoyer Larsen a insisté sur l'importance de maintenir les IFB. La BWF va étudier la situation sachant qu'un élément majeur sera la présence ou non des joueurs asiatiques.</p> <p>Florent Chayet a demandé une position de la BWF pour la fin du mois de juin.</p> <p>Pascal Bildstein évoque alors les échanges qu'il a eu avec Yonex France (BDE) qui est très réticent à l'idée d'une participation avec une perspective de billetterie dégradée. En effet, les chiffres de vente de matériel Yonex sont très importants sur cette compétition Le résultat serait une participation financière de Yonex revue à la baisse, même s'il convient d'attendre la position de Yonex Japon.</p> <p>Magali Godin précise qu'afin d'éviter les déboires de la fédération de tennis avec Roland Garros, pour lequel il a fallu rembourser toute la billetterie, la FFBA d a choisi de ne pas ouvrir la vente des billets pour le moment.</p>	
	2/ Communication du DTN	
	<p style="text-align: right;"><i>Philippe Limouzin</i></p> <p>Philippe Limouzin commence par évoquer le PPF et rappelle à tous les élus qu'ils peuvent lui faire des retours, l'interpeller, le questionner sur ce dernier sans hésitation.</p> <p>Il se félicite ensuite des informations relatives à la qualification olympique pour Tokyo qui va permettre de prendre en compte en 2021 les compétitions annulées en 2020. Pour se qualifier, il reste à date une compétition pour les athlètes parabad et six pour les valides.</p> <p>La reprise des entraînements à l'INSEP est effective depuis une semaine, les pôles sont ouverts pour les athlètes listés, ce qui a provoqué beaucoup de mécontentements des athlètes non listés. Seul le pôle de Voiron, qui est une structure privée, n'est pas encore ouvert. Les dernières annonces du gouvernement vont permettre aux joueurs non listés de reprendre le chemin des terrains de badminton à leur tour.</p> <p>Pour la saison 2020/2021, il y a 20 entrées dans les pôles espoirs dont 8 issues des clubs avenir, preuve que le partenariat fonctionne bien. En revanche, il faut noter une importante baisse du nombre de joueurs listés : Philippe Limouzin insiste sur l'urgence de rencontrer rapidement Monsieur Omeyer sur ce dossier avec les élus concernés.</p> <p>Philippe Limouzin a été contacté par le crossminton très mécontent qui ignorait être rentré dans le giron de la FFBA d. Un rendez-vous doit se tenir la semaine prochaine.</p> <p>Le travail sur la carte passerelle présentée lors d'un BF précédent se poursuit.</p> <p>Philippe Limouzin s'est inquiété des annonces du gouvernement concernant la note de contrôle continu prise en considération dans la moyenne du Bac avec un coefficient deux qui mettait en difficulté un nombre importants de badistes mais également d'autres sportifs. Après avoir interpellé le ministère et défendu ces jeunes athlètes, il a reçu hier la confirmation que tous les sportifs de haut niveau concernés, tous sports confondus, auront automatiquement la note de 20 sur le contrôle continu.</p>	<p>2.1_PPF_2024_DTN_BF_200530.pptx</p> <p>2.2_Racketlon_DTN_Note_vote_BF_200530.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Philippe Limouzin insiste sur le fait que la DTN a pu s'organiser pour continuer à travailler de manière satisfaisante durant cette crise sanitaire. Il y a eu un gros travail effectué grâce à Vincent Legras avec Eric Lissilour sur les compétitions de référence pour la formation des OT. Des demandes ont été effectuées afin que les compétitions intercontinentales puissent être prises en considération dans le parcours des OT pour prendre en compte les particularités des territoires.</p>	
	<p>3/ Points soumis au vote du Bureau fédéral</p>	
<p>3.1 Secteur Diversité des Pratiques</p>	<p style="text-align: right;"><i>Bach-Lien Tran</i></p> <p>3.1.1 Nomination des JA au circuit élite (adultes) : retour des organisateurs</p> <p>Il est rappelé en préambule que le circuit Elite est un label pour lequel les clubs intéressés payent un droit d'accès et doivent ensuite se conformer au cahier des charges établi par la FFBaD.</p> <p>Se pose actuellement le problème de la nomination des JA sur ces compétitions. Les clubs organisateurs préfèrent choisir leurs OT afin de privilégier la proximité et/ou les affinités et, dans ce cas, ce sont eux qui prennent en charge tous les frais relatifs à ce chapitre de la compétition. Certains clubs peuvent rencontrer des difficultés à trouver JA et/ou JA adjoints qualifiés pour ce niveau de compétition, ce qui les amène à demander une prise en charge fédérale. Tous les clubs ne sont pas partisans de cette option, il est donc proposé au BF de se prononcer sur la proposition suivante : la FFBaD prend en charge le JA principal si le club organisateur ne trouve pas de JA qualifié et sollicite la CFOT, le club restant libre du choix des JA adjoints.</p> <p>⇒ La CFOT est chargée de nommer et prendre en charge les OT qui assureront les fonctions de JA sur les compétitions labellisées Circuit Elite sur demande des clubs organisateurs qui n'auront pas trouvé de JA qualifié. Nombre de votants : 7, 6 voix pour, 1 abstention</p>	
	<p>4/ Points d'information des secteurs</p>	
<p>4.1. Secteur Communication Marketing Événementiel</p>	<p style="text-align: right;"><i>Magali Godin</i></p> <p>4.1.1 100% Plumy</p> <p>Magali Godin signale un très bon retour sur l'enquête réalisée sur 100% Plumy, tant en nombre qu'en commentaires. Il est donc proposé de poursuivre la publication de la version papier 8 pages la saison prochaine et de procéder à une nouvelle enquête dans un an. Il est envisagé, suite à plusieurs demandes, de faire en sorte que les jeux du 100% Plumy soient faisables en ligne via MYFFBaD.</p> <p>4.1.2 Communication de reprise</p> <p>Pascal Bildstein informe le BF que le document qui leur a été transmis est déjà obsolète suite aux dernières annonces gouvernementales. Il y est essentiellement question de la reprise en extérieur alors que désormais la reprise en salle est possible en zone verte, même si très aléatoire puisque dépendante des propriétaires des salles.</p> <p>La communication en ce moment est très délicate sur les réseaux sociaux, la moitié des réactions est très négative, voire agressive, et parfois même violente.</p> <p>L'ouverture de la nouvelle application replace le badminton dans les disciplines dont on parle. Il y a un très gros travail pour la réapparition du badminton dans les médias (l'Equipe, le Télégramme...), afin de faire en sorte que le badminton existe même lorsque les salles sont fermées.</p>	<p>4.1.1_Resultats_enquete_100_Plumy_Note_info_BF_200530</p> <p>4.1.2_Communication_reprise_Note_info_BF_200530.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Jean-Michel Richard signale le mécontentement du secteur Territoires Durables sur la communication faite sur le badminton en extérieur, tout le monde faisant l'amalgame au détriment de la promotion de la discipline Airbadminton.</p> <p>Il convient de trouver un porte-parole officiel qui sera en charge de la promotion de cette nouvelle discipline qui est un sport de compétition en « surfant » sur la vague du badminton en plein air, pratique ludique et conviviale, grâce au nouveau volant de Airbadminton.</p> <p>Dans ce contexte, et suite à une demande du Comité de Paris, la FFBaD va leur prêter les dalles qui permettent de matérialiser deux terrains de Airbadminton qu'ils utiliseront dans le cadre de leurs manifestations « Bad Tour ». Jean-Michel Richard reprendra contact avec Julien Delmas pour la tenue du Conseil des Présidents de Ligue, initialement prévu le week-end des 06 et 07 juin et qui pourrait être reporté au samedi 13 juin de 9h à 13h.</p>	
<p>4.2. Secteur Administratif</p>	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Michel Richard</i></p> <p>4.2.1 Point d'information RH : plan de reprise</p> <p>Présentation du plan de reprise d'activité au siège fédéral par Céline Berton, suite à la réunion avec le Comité Social et Economique (CSE) qui s'est tenue le 29 mai et suite aux retours du questionnaire adressé aux salariés qui portait sur les conditions de télétravail mises en place depuis mi-mars et les conditions de retour au siège.</p> <p>Ce plan de reprise au siège fédéral est établi sur 3 phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du 15 au 26 juin : sur la base du volontariat à raison de 2 jours en présentiel maximum par semaine ; - Du 29 juin au 28 août : pour l'ensemble des salariés à raison de 2 jours en présentiel par semaine excepté pour les salariés étant pour partie en activité partielle ; - A partir du 31 août : conditions à déterminer en fonction de l'évolution de la crise sanitaire. <p>Il conviendra peut-être d'ajuster le plan de reprise entre la phase 2 et la phase 3 au niveau des dates en avançant la phase 3 au 24 août.</p> <p>Un guide de la reprise d'activité au siège, recensant l'ensemble des mesures collectives et individuelles, est en cours d'établissement. Il conviendra de faire respecter ces mesures pour toute personne pénétrant au siège fédéral.</p> <p>Un avenant à l'activité partiel est en cours d'établissement sachant que la demande portera jusqu'à fin octobre 2020 et non jusqu'à fin décembre comme initialement évoqué.</p> <p>Divers</p> <p>Le Secrétaire général informe les membres du calendrier des prochaines réunions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Samedi 06 juin de 9h à 13h, Conseil d'administration • Samedi 20 juin de 9h à 12h, Bureau fédéral • Samedi 04 juillet de 9h à 17h, Conseil d'administration <p>Pour le CA du 04 juillet, il est envisagé que les élus résidant en région parisienne puissent être présents au siège fédéral afin de limiter le nombre de participants en visioconférence comme le sujet sur la réforme des statuts sera à l'ordre du jour.</p>	
	<p>Fin de la séance à 12h20</p>	